



# PNUD Mauritanie

---

## Procès-verbal de réunion du Comité Local d'Examen des Projets (CLEP)

**Date :** Dimanche 16 juin 2013

**Objet :** Approbation de la proposition de projet : Consolidation de la paix, de la sécurité et de la justice en Mauritanie

### Ont assisté à la réunion :

- M. José Gabriel Vitória LEVY, RRA/Programme, PNUD (Président)
- M. Mohamed O/ Bellamech, MIDEK
- M. Ely O/ Oudeika ; Directeur Adjoint des stratégies et Politiques au MAED (représentant la Direction Générale des Politiques Economiques et Stratégies de Développement)
- M. Mohamed Yeslem Khaled, Cour Suprême
- M. Dah O/ Khattar, PNUD
- M. Fah O/ Brahim O/ Jiddou, PNUD
- M. Ahmed Mahmoud Dahane, IMES
- M. Alain Olive, PNUD
- M. El Hassen O/ Teguedi, PNUD

Proposition de projet présenté par : M. Fah O. Brahim O. Jiddou, Leader Thématique Gouvernance, PNUD

### Informations générales sur la proposition de projet :

Le projet « Consolidation de la paix, de la sécurité et de la justice en Mauritanie » est une initiative qui vise le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des acteurs nationaux impliqués dans la consolidation de la paix, de la sécurité et de la justice au niveau national et local. Elle s'inscrit dans le cadre de la Stratégie globale intégrée des NU pour le Sahel, ainsi que dans la Stratégie du PNUD pour le Sahel. Le budget total de la proposition de projet est de 2, 840,000 USD entièrement mobilisés sur fonds japonais pour une durée de deux ans.

### Questions/Commentaires

Après la présentation du projet, le président a ouvert le débat et donnée la parole aux participants à la réunion. Les commentaires ont tous porté sur l'importance et l'opportunité d'une telle initiative dans le contexte actuel de la Mauritanie. Les questions et commentaires ci-après ont été soulevés :

*EH*


- La nécessité d'une concertation étroite entre la Cour Suprême et le Ministère de la Justice afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des interventions, plus de synergie et élimination des duplications dans le respect du champ d'action et des attributions de chacune des deux institutions (blanchiment d'argent, lutte anti-terrorisme)
- Envisager le recadrage au niveau du détail des activités relevant de la Cour suprême pour tenir compte de l'apport d'appui d'autres partenaires (UE) pour plus d'efficacité (plus d'appui en organisation de voyage d'études et de production de publication et moins d'équipements informatiques)
- L'importance de l'atelier de lancement envisagé qui devra être l'occasion d'une consultation plus approfondie sur une programmation plus fine des activités opérationnelles
- La précision de l'IMES pour les activités sous sa responsabilité dans le document (Activités du produit 1.3)
- Tenant compte du choix des six régions d'intervention pour la composante locale du projet, choix dicté par le souci de consolidation des acquis de concentration pour plus d'efficacité, les membres du CLEP soulignent l'importance de la prise en considération des autres régions soumises aux mêmes menaces transfrontalières (Adrar, Guidimakha et Tirs Zemmour).

#### Recommandations :

Après examen de la proposition et en conclusion, le CLEP recommande à la RR du PNUD, l'approbation du document de projet tout en tenant compte des commentaires et observations du CLEP.

#### Signature

José Gabriel Vitória LEVY  
Représentant Résident Adjoint / Programme

 07/07/2013

Monsieur Yahya Abd Dayem

Directeur Général de la Politique  
Economique et des Stratégies de  
Développement au Ministère des  
Affaires Economiques et du  
Développement

